



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC

Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Pascale Bonin, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE : Lors d'une session ordinaire tenue le 9^e jour de novembre 2023, le conseil municipal de Notre-Dame-de-Montauban a adopté la résolution # 2023-11-202 pour fixer le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 qui débiteront à 19 h et qui se tiendront :

Séance ordinaire à 19 h	Endroit	
Jeudi 11 janvier 2024	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 8 février 2024	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 14 mars 2024	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 11 avril 2024	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 9 mai 2024	411 rue Garneau	19 h
Jeudi 13 juin 2024	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 11 juillet 2024	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 8 août 2024	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 12 septembre 2024	411 rue Garneau	19 h
Jeudi 10 octobre 2024	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 14 novembre 2024	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 12 décembre 2024	477 avenue des Loisirs	19 h

DONNÉ à Notre-Dame-de-Montauban, ce 10^{ème} jour de novembre 2023

Pascale Bonin
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Pascale Bonin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre Dame de Montauban, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi le 10^{ème} jour de novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 10^{ème} JOUR DE NOVEMBRE 2023

Pascale Bonin
Directrice générale et greffière-trésorière